



PROCES VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE D'ILE DE FRANCE du 30 septembre 2024

Le renouvellement partiel des membres de la chambre disciplinaire de première instance d'Île-de-France a été organisé le 30 septembre 2024.

L'élection s'est déroulée au siège du Conseil régional d'Île-de-France, 5 rue Francis de Pressensé - 93210 La Plaine Saint Denis, de 12h30 à 14h30.

1. COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

En application de l'article 160 du règlement électoral, monsieur Ludwig SERRE, président du Conseil régional d'Île-de-France a invité les électeurs présents à élire parmi eux un bureau de vote composé de :

- un président en la personne de : Ludwig SERRE
- deux assesseurs en les personnes de : Geneviève MARTINEAU et Florence MOURAULT

2. RESULTATS

COLLEGE INTERNE

- LIBERAUX :

Trois postes de titulaires et trois postes de suppléants sont à pourvoir :

Nom des candidats par ordre alphabétique	Prénom des candidats	Nombre de voix obtenues	Rang	Résultat
CHARUEL	Eric	11	2	Titulaire
DE MORAND	Anne	12	1	Titulaire
GRITTI	Marie-Laure	5	5	Suppléante
LALOT	Fabien	5	6	Suppléant
LAPORTE	Jean-Charles	3	8	Non élu
MARTIN	Patricia	7	3	Titulaire
PARCELIER	Michel	3	7	Non élu
VIGNAUX	Martine	6	4	Suppléante

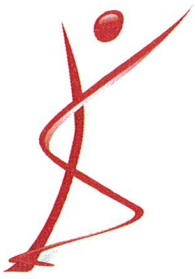
Nombre d'inscrits : 15

Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de bulletins déclarés blancs : 0

Nombre de bulletins déclarés nuls : 1

FA
LS
G.N.



L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 30 septembre 2024. Tous les candidats remplissent les conditions d'éligibilité.

Sont élus membres titulaires de la CDPI IDF, collège interne libéral :

- CHARUEL Eric
- DE MORAND Anne
- MARTIN Patricia

Sont élus membres suppléants de la CDPI IDF, collège interne libéral :

- GRITTI Marie-Laure
- LALOT Fabien
- VIGNAUX Martine

- SALARIES :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir :

Nom des candidats par ordre alphabétique	Prénom des candidats	Nombre de voix obtenues	Rang	Résultat
LETELLIER	Lucienne	12	1	Titulaire
TEBOUL	Florent	3	2	Suppléant

Nombre d'inscrits : 15

Nombre de suffrages exprimés: 12

Nombre de bulletins déclarés blancs : 0

Nombre de bulletins déclarés nuls : 1

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 30 septembre 2024. Tous les candidats remplissent les conditions d'éligibilité.

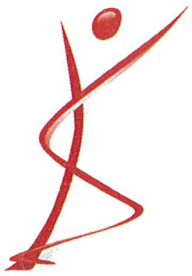
Est élue membre titulaire de la CDPI IDF, collège interne salarié :

- LETELLIER Lucienne

Est élu membre suppléant de la CDPI IDF, collège interne salarié :

- TEBOUL Florent

25 FA
GN.



COLLEGE EXTERNE

- LIBERAUX

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.

Nom des candidats par ordre alphabétique	Prénom des candidats	Nombre de voix obtenues	Rang	Résultat
PELCA	Dominique	13	1	Titulaire

Nombre d'inscrits : 15

Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de bulletins déclarés blancs : 0

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 30 septembre 2024. Tous les candidats remplissent les conditions d'éligibilité.

Est élu membre titulaire de la CDPI IDF, collège externe libéral :

- PELCA Dominique

Est élu membre suppléant de la CDPI IDF, collège externe libéral :

- Le poste de suppléant n'est pas pourvu

- SALARIES

Un poste de titulaire et un poste de suppléant sont à pourvoir.

Nom des candidats par ordre alphabétique	Prénom des candidats	Nombre de voix obtenues	Rang	Résultat
EVENOU	Didier	11	1	Titulaire

Nombre d'inscrits : 15

Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de bulletins déclarés blancs : 0

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 30 septembre 2024. Tous les candidats remplissent les conditions d'éligibilité.



Est élu membre titulaire de la CDPI IDF, collègue externe salarié :

- EVENOU Didier

Est élu membre suppléant de la CDPI IDF, collègue externe salarié :

- Le poste de suppléant n'est pas pourvu

3. OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS :

Aucune

4. CLOTURE DU PROCES VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 30 septembre 2024 à 14h30, en deux exemplaires, a été, après lecture, signé par le président du bureau de vote et les assesseurs.

Président du bureau de vote :

Ludwig SERRE

Les assesseurs :

Geneviève MARTINEAU

Florence MOURAULT

Ludwig SERRE
Président du Conseil régional d'Île-de-France